

« FÉDÉRER POUR RÉUSSIR¹ »

Des plans stratégiques des établissements
vers une vision transversale des axes fédérateurs
de notre Enseignement de Promotion Sociale W-B E

*Directrice coordonnatrice,
Conseillère pédagogique,
Agent qualité*

¹ FWB, Déclaration de politique communautaire 2014-2019 “Fédérer pour réussir”, 23 juillet 2014

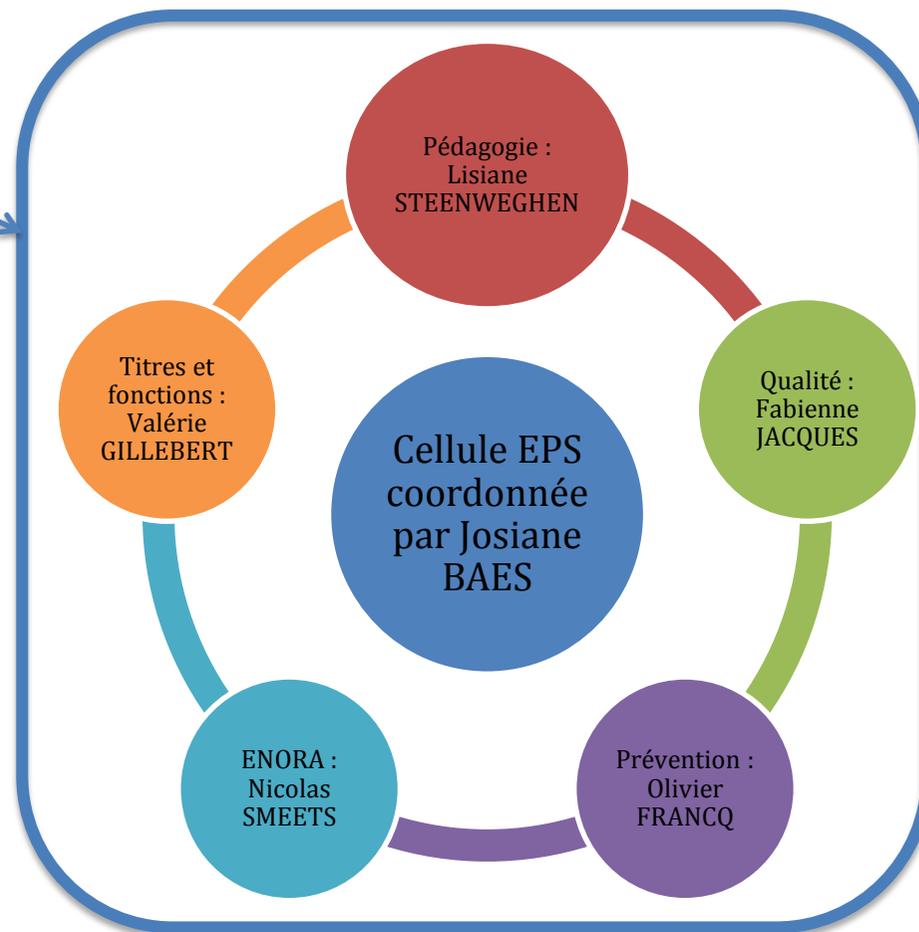
Table des matières

L'organe de pilotage de la promotion sociale et ses personnes-ressources	2
Notre vision	4
Nos missions	4
Nos valeurs	4
Notre charte qualité	5
Un plan stratégique	5
Nos ingrédients phares pour définir les grands axes de l'EPS	5
Notre tableau synoptique	7
Conclusions	9
Et quid...?	11
Le mot de la fin!	12

L'organe de pilotage de la promotion sociale et ses personnes-ressources

M. Didier LETURCQ	Président du Conseil de Coordination ; Directeur général adjoint SGEOFWB
M. Georges CORNETTE	Vice - Président du Conseil de Coordination ; Président du Conseil de zone de Bruxelles - BW
M. Yves ANDRE	Vice - Président du Conseil de Coordination; Vice – Président du Conseil général
Mme Josiane KOECK-SEFE	Directrice Coordinatrice de l'EPS
M. Marc LEDOUBLE	Président du Conseil de Zone de Liège
M. Benoît LE GAL	Président du Conseil de Zone de Namur
Mme Patricia PEIGNOIS.	Présidente du Conseil de Zone du Luxembourg
M. Jean-Emmanuel LASSOIE	Président du Conseil de Zone du Hainaut
N	Conseiller, représentant du Cabinet de Madame la Ministre SIMONIS
Mme Delphine ESTORET	Conseillère méthodologique auprès du Secrétariat permanent du Conseil général de l'EPS
Mme Nathalie DANVIN	Chargée de mission auprès du Conseil de coordination de l'EPS de la FWB
Mme Josiane BAES	1ère Assistante administrative

Organe de pilotage



Notre vision

Etre l'acteur de référence dans l'enseignement et la formation pour l'adulte tout au long de la vie :

- en favorisant davantage l'accompagnement des étudiants notamment les étudiants à besoins spécifiques;
- en renforçant les équipes pédagogiques et administratives.

Nos missions

Enseignement et formation pour adultes dans le respect du cadre légal :

- l'organisation de l'enseignement toutes formes et tous niveaux confondus (Loi dite « Pacte scolaire » du 29 mai 1959);
- l'enseignement de promotion sociale (Décret organisant l'enseignement de promotion sociale du 16 avril 1991);
- l'inclusion (Décret relatif à l'enseignement de promotion sociale inclusif du 26-10-2016);
- et pour l'enseignement supérieur (Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études du 7 novembre 2013).

Plus particulièrement, dans l'enseignement de promotion sociale, les finalités sont (Art 7 du décret EPS) :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio- économiques et culturels.

Nos valeurs

Les valeurs partagées au sein du réseau sont :

- démocratie,
- ouverture et démarche scientifique,
- respect et neutralité,
- émancipation sociale.



Notre charte qualité

La Charte qualité signée par tous nos établissements décline nos missions en mettant en avant l'amélioration continue de nos pratiques.

Un plan stratégique

Le pilotage de nos établissements, soutenu par une démarche qualité, se formalise par l'élaboration d'un plan stratégique, dans le respect :

- de notre vision,
- de nos missions,
- des valeurs de notre réseau.

Le plan stratégique,

C'est quoi? Un support qui définit les grands axes stratégiques d'un établissement à court et moyen terme. Ces axes précisent sa vision, en respect de ses missions et de ses valeurs.

Pour qui et avec qui ? Toutes les parties prenantes internes et externes (les apprenants, le personnel, le réseau,...).

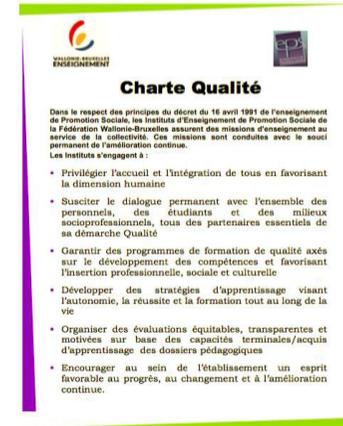
Comment? Sur base d'un diagnostic (contextes interne et externe) et en co-construction avec les parties prenantes internes et externes (les apprenants, le personnel, le réseau,...).

Pour quoi? Assurer le bon fonctionnement de l'établissement dans la continuité et assurer une démarche d'amélioration continue.

Nos ingrédients phares pour définir les grands axes de l'EPS

Méthodologie :

- L'élaboration des plans stratégiques a permis l'émergence d'une liste de mots via une double analyse de contenu :
 - o Nvivo 12 : sélection des occurrences des mots les plus cités ;
 - o Tropes V8.4 : sélection de catégories afin de dégager des thématiques.



- En croisant les éléments significatifs du nuage de mots avec les idées dégagées des plans stratégiques des établissements, les dimensions suivantes ont été relevées :

Axe 1 <i>Gouvernance et pilotage</i>	Axe 2 <i>Accompagnement des apprenants</i>	Axe 3 <i>Visibilité</i>	Axe 4 <i>Ressources humaines et matérielles</i>	Axe 5 <i>Adéquation de l'offre de formation</i>
---	---	----------------------------	--	--

Les plans stratégiques des établissements sont en cohérence avec ces axes même s'ils n'intègrent pas toutes les dimensions mises en avant dans le tableau ci-dessus.

Notre tableau synoptique

Le logiciel TROPES permet de regrouper des champs lexicaux sous une même thématique. Ces thématiques ont été introduites dans les différents axes; certaines pourraient être classées dans différents axes, mais pour des raisons de lisibilité, un choix a été opéré en fonction du sens prédominant.

Le choix des couleurs est significatif des occurrences des thématiques :

- *Très souvent présentes,*
- *Souvent présentes,*
- *Rarement présentes.*

Axe 1 <i>Gouvernance et pilotage</i>	Axe 2 <i>Accompagnement des apprenants</i>	Axe 3 <i>Visibilité</i>	Axe 4 <i>Ressources humaines et matérielles</i>	Axe 5 <i>Adéquation de l'offre de formation</i>
<i>Plans stratégiques des établissements</i>	<i>GT d'Aide à la réussite et soutien à la formation (fiches outils, grilles d'évaluation critériées, fiches UE,...)</i>	<i>Site internet Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, ...)</i>	<i>Les personnes-ressources internes aux établissements</i>	<i>Offre de formation</i>
<i>Renforcer la communication</i>		<i>Journées portes ouvertes</i>	- <i>Coordination section</i>	<i>Métiers en pénurie</i>
<i>Synergies :</i>		<i>Evénements externes</i>	- <i>Coordination Qualité</i>	<i>Equivalence des</i>

<ul style="list-style-type: none"> - <i>Le monde du travail</i> - <i>Bassins</i> - <i>Pôles</i> - <i>conventions</i> - <i>codiplomation et coorganisation</i> - <i>Fusion</i> - <i>Académie des langues</i> - <i>Erasmus +</i> <p><i>Pilotage :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Gestion administrative</i> - <i>Enora, HOD, EPROM,..</i> - <i>indicateurs</i> <p><i>Qualité :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Charte</i> - <i>Cellule qualité</i> - <i>Evaluation ECNE</i> - <i>Evaluations de l'AEQES</i> <p><i>Supports d'analyse réflexive des chargés de cours/des directions</i></p>	<p><i>Suivi pédagogique des étudiants/plan d'accompagnement des étudiants</i></p> <p><i>Public cible :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Pédagogie spécifique (andragogie)</i> - <i>Personnes socialement fragilisées</i> - <i>Offre de proximité</i> - <i>Public infra scolaire (Prison FSE)</i> - <i>Inclusion</i> <p><i>Conseils à la formation et coaching (orientation, réorientation, réinsertion, soutien individuel,...)</i></p> <p><i>VA</i> <i>VDC</i></p> <p><i>Passerelles (conventions automatiques)</i></p> <p><i>e-learning</i></p> <p><i>la recherche appliquée</i></p>	<p><i>Site WBE-EPS</i></p>	<p><i>Les personnes-ressources de la promotion sociale citées dans le 1er schéma</i></p> <p><i>Cité des métiers, CEFO, ...</i></p> <hr/> <p><i>Accès gratuit aux bibliothèques externes</i></p> <p><i>Plateforme d'apprentissage (Moodle, Claroline,...)</i></p> <p><i>FCC</i></p> <p><i>CTA,...</i></p> <p><i>Centre de ressources pédagogiques</i></p> <p><i>Espaces publics numériques</i></p> <p><i>Les plateformes du réseau :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>appui pédagogique et groupe FACEBOOK</i> - <i>plateforme qualité</i> <p><i>Moyens financiers accordés par le projet « école numérique »</i></p> <hr/> <p><i>Mutualisation des moyens</i></p>	<p><i>certifications (cadre francophone des certifications (CFC)</i></p> <p><i>Continuité des cursus dans une filière (secondaire, BES, Bac dans une même école)</i></p> <p><i>Employabilité (indicateurs)</i></p> <p><i>Métiers du futur (environnement, énergie, nouvelles technologies,...)</i></p>
--	--	----------------------------	--	--

			<i>humains et matériels (% du réseau)</i>	
--	--	--	---	--

Conclusions

La méthodologie employée a suivi une démarche scientifique la plus objective possible.

Pour une première expérience, tous les établissements ont répondu présents et ont remis un document professionnel, certains partant du canevas proposé, d'autres s'en inspirant.

La majorité des établissements s'accordent sur les éléments suivants :

Dans l'axe « **Gouvernance et pilotage** », l'importance de la communication interne et externe a été soulignée, notamment au travers de développement de synergies avec toutes les parties prenantes. Un pilotage se met en place en lien avec une démarche qualité.

Les points d'amélioration sont les suivants :

- *accentuer les échanges avec d'autres établissements d'enseignement et de formation tant au niveau national qu'à l'international ;*
- *favoriser les collaborations, mutualisations, fusions ...*
- *prendre la mesure des actions accomplies par la détermination d'indicateurs en lien avec les objectifs visés dans le but d'améliorer les formations ;*
- *utiliser les outils d'analyse réflexive ;*
- *...*

Dans l'axe « **Accompagnement des apprenants** », plusieurs éléments sont bien ancrés dans les pratiques et tiennent compte du public cible.

Les points d'amélioration sont les suivants :

- *accompagner tous les apprenants, notamment ceux à besoins spécifiques ;*
- *faciliter la valorisation des acquis et des compétences des apprenants ;*

- *promouvoir les fiches outils du réseau ;*
- *développer les apprentissages numériques ;*
- *intégrer des éléments de la recherche dans les enseignements ;*
-

Dans l'axe « **Visibilité** », les établissements mettent en place des canaux de communication variés allant du site Internet aux journées portes ouvertes en passant pour les réseaux sociaux.

Les points d'amélioration sont les suivants :

- *d'augmenter la réactivité du site du réseau ;*
- *rechercher et mettre en œuvre d'autres actions de visibilité;*
-

Dans l'axe « **Ressources humaines et matérielles** »

- « **Ressources humaines** », des coordinations de section et qualité existent, mais essentiellement dans l'enseignement supérieur.
 - o Les points d'amélioration sont les suivants :
 - *désigner également des référents de section et qualité dans le secondaire qualifiant (diagnostics croisés) et de contacter les autres personnes-ressources du réseau ;*
 - *développer plus de collaboration avec les ressources extérieures ;*
 - ...
- « **Ressources matérielles** », l'accès aux bibliothèques extérieures et l'utilisation de plateforme d'apprentissage sont de plus en plus répandus.
 - o Les points d'amélioration sont les suivants :

- *développer l'interactivité des plateformes pour en faire un vrai lieu d'apprentissage ;*
- *promouvoir et valoriser la formation continuee ;*
- *équiper en outils numériques (et former les chargés de cours à leur utilisation);*
- ...

Dans l'axe « **Adéquation de l'offre de formation** », les établissements proposent de nombreuses offres en adéquation aux demandes des secteurs professionnels. Les points d'amélioration sont les suivants :

- *anticiper les métiers d'avenir ;*
- *promouvoir et refinancer les métiers en pénurie ;*
- *rationaliser l'offre de formation pour une articulation en filière ;*
- *promouvoir les taux d'employabilité ;*
- ...

Et quid...?

Voici quelques suggestions :

- Identifier les éléments divergents entre le plan stratégique de l'établissement et le tableau synoptique;
- Analyser la pertinence de mettre en place ou non certains de ceux-ci en fonction des contextes internes et externes et des objectifs visés;
- Rédiger son plan opérationnel en priorisant les actions, en désignant les personnes responsables, en définissant des indicateurs de suivi et des échéances ;

Plans d'action

AXE 1 :

	Description des Actions	Degré de priorité */**/**	Responsables(s)	Degré de réalisation /Échéance(s)	Résultats obtenus/ indicateurs de suivi	Conditions de réalisation
Objectif 1						
Objectif 2						
Objectif 3						
Objectif 4						

- Revoir le plan annuellement pour ajustement en fonction des objectifs visés.

Le mot de la fin!

« FÉDÉRER POUR RÉUSSIR » prend tout son sens dans l'exercice qui vient de vous être proposé.